



Mairie de Visan
Place du Jeu de Paume
84820 VISAN

Tél : 04.90.28.50.90 – Fax : 04.90.28.50.99

COMPTE-RENDU

REUNION DE QUARTIERS : Pontillac, Le Couvent, Volabis, Le Devès, La Plantade

Date : Lundi 17 juin 2019 – 18h30

25 participants

Elus présents : Éric PHETISSON, Bernard RACANIERE

Bilan fait aux participants par le maire

+ Travaux de la rue du Couvent

La 1^{ère} phase est terminée. Les opérateurs (France Télécom, Edf...) doivent maintenant mettre les câbles dans les réservations faites par l'entreprise Ayghlon. Les travaux se termineront par la pose du revêtement.

+ Les poubelles et ramassage des ordures ménagères

Le tri sélectif au porte à porte sera terminé normalement ce mois-ci. Il n'y aura plus de sacs jaunes. Sacs à vider dans les points d'apports volontaires dont on ne connaît pas encore les emplacements définitifs. A priori un apport volontaire « emballages » devrait être posé à l'entrée du lotissement Le Couvent. Même démarche dans les deux ans également pour les ordures ménagères. 1 point d'apport volontaire pour 250 habitants est prévu

+ Mise en zone bleue de la place de la Coconnière

Bien penser à mettre son disque lorsque l'on se gare sur cette place dorénavant. Pour le moment le garde municipal fait de la pédagogie en mettant des avertissements mais prochainement il mettra des PV (35€). Le temps de stationnement est de 1h30.

Sujets abordés

+ La fibre optique

Câblage en cours. Il est noté que les ouvriers de cette entreprise prennent des risques inconsidérés mettant leur sécurité en danger.

+ Vitesse dans le lotissement

Deux ou trois riverains vont trop vite dans le lotissement. La commune avait placé un bac à fleurs pour faire ralentir les véhicules mais suite à de la tôle froissée, il a été enlevé. La majorité des riverains ne souhaite pas qu'il soit remis. Proposition est faite de placer des mini-ralentisseurs mais c'est bruyant pour le voisinage.

Il faudra s'attendre à une augmentation de la vitesse lorsque le chemin du Couvent sera terminé. Les élus appellent au civisme et au respect des limitations de vitesse.

+ Chemin des experts

L'accès à ce chemin à partir de la départementale en venant de Visan est dangereux vu la vitesse excessive des véhicules.

Réponse des élus

Le département n'a pas accepté notre proposition de limiter la vitesse à 70km/h jusqu'à ce point. Nous allons placer deux panneaux de lieu-dit (Volabis) pour indiquer aux conducteurs la présence d'habitations et les pousser à être attentifs. Nous avons fait la même démarche pour le quartier des Auzières (Rte de Vaison). Si cela n'est pas suffisant, on peut envisager le déplacement de sortie d'agglomération à Volabis. A suivre !

+ Toiture de l'école à changer : On s'est aperçu qu'elle était en très mauvais état. Des tuiles tombent. C'est la raison pour laquelle le trottoir sous le toit de l'école a été interdit aux piétons. Le toit doit être refait totalement : charpente, tuiles, isolation. L'appel d'offre aux entreprises est lancé. Le choix de l'entreprise sera fait prochainement. Nous avons obtenu 80% de subvention pour le financement. Le budget total s'élève à 150 000€.

+ Place de la Coconnière : Le bas de la place va être refait en collaboration avec la Région qui va installer les arrêts bus des lignes régulières. En effet, les arrêts-bus actuels sont dangereux (Devant la pharmacie). La mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) concernera les arrêts sur les places minute actuelles près de la Poste et à la suite de la boulangerie et du café du siècle. Les deux place « minute » seront déplacées le long du mur « décoré » de l'école.
Le nouvel aménagement de la partie basse de la place aura le même nombre de places de parking qu'actuellement. Par contre, certaines places ne seront pas en épis. Il faudra faire un créneau. A priori, les travaux devraient commencer à la fin de l'été mais c'est le département qui décidera.

